

Signature le 27/09/2024 d'une convention de collaboration entre l'Hôpital Charles Nicolle : unité médico judiciaire « Injed » Enabel et l'Agence belge de développement



Cette collaboration permettrait :

- Le développement participatif d'un protocole d'intervention multisectorielle en matière de détection, orientation et prise en charge des violences sexuelles.
- Le développement d'un programme de renforcement des compétences des services publics en matière de détection, de prise en charge multisectorielle des violences sexuelles.
- L'Appui à l'équipement du service de médecine légale à l'hôpital